



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ECOLES DE TIR

du 06 au 09 Juillet 2017
Bretagne > Morbihan > Lorient

> LE TIR SPORTIF EN FRANCE

Le Tir sportif est actuellement, en nombre de licenciés, le troisième sport individuel mondialement pratiqué. Il y a en France plus de 194.000 tireurs licenciés.

Parmi toutes les disciplines pratiquées, nous comptons :

- un champion olympique, Franck DUMOULIN, au pistolet 10m air comprimé aux jeux de Sidney en 2000 ;
- une vice championne olympique, Céline GOBERVILLE, au pistolet 10m aux jeux de Londres 2012 ainsi que championne d'Europe 2011 (Brescia) et 2013 (Odense), vainqueur coupe du Monde Belgrade 2010 ;
- un breton sextuple champion du monde, Eric GRAUFFEL, au pistolet en tir sportif de vitesse.

> LE CHAMPIONNAT DE FRANCE (CDF) DES ECOLES DE TIR (EDT)

Chaque année la Fédération Française de Tir (FFTir) organise, début juillet, le championnat de France des écoles de tir.

Les 5 derniers championnats écoles de tir se sont déroulés à Tarbes en 2012, Montluçon en 2013, Agen en 2014, Chambéry en 2015, Montbéliard en 2016. Le dernier CDF de tir adultes organisé en Bretagne le fut à Fougères (35) en 1985.

La Société Alréenne de Tir (S.A.T. club Auray) avec le concours de l'Association Sportive Artistique et de Loisirs de Lorient (ASAL) et le soutien du Comité Départemental du Morbihan (codep 56) ainsi que de la Ligue de Tir de Bretagne, a candidaté pour organiser le championnat de France (CDF) des écoles de tir (EDT) en Bretagne.

> L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT EN BRETAGNE

Sous réserve de l'accord définitif des instances fédérales, le championnat pourrait se dérouler au parc des expositions de Lorient aggro, qui présente les infrastructures adéquates pour la réalisation de cette manifestation nationale.

Une première rencontre s'est tenue en février 2016 avec la direction du parc, 2 représentants de la FFTir, Jacques MADUBOST représentant de l'ASAL et ancien tireur de niveau international et le Comité d'Organisation Local (COL) qui a été créé pour cette occasion et composé :

d'un président : Serge MERESSE, d'un trésorier : Patrick LE FRAPPER, d'une secrétaire : Anne-Marie GUILLEVIC tous membres du S.A.T.CLUB d'Auray.
S'ajouteront à ce comité 2 à 3 membres supplémentaires à désigner ultérieurement.

Le championnat de France des écoles de tir c'est :

- 1.500 tireurs qui sont sélectionnés à l'issue de matches organisés par les ligues en France et aussi en Outre-Mer.
- Chaque tireur est accompagné généralement de 3 personnes minimum.

Les disciplines représentées sont :

- Carabine et pistolet précision 10m (plombs diablo de 4,5mm de diamètre propulsés par de l'air comprimé) ;
- Arbalète Field (arbalète utilisant flèches et cibles couleurs comme le tir à l'arc) ;
- Pistolet vitesse (utilisé sur des cibles pivotantes ou basculantes) ;
- Cibles mobiles (se tire avec une carabine équipée d'une lunette sur une cible qui se déplace horizontalement sur 2m avec des vitesses variables).



> DATES ET DURÉE DE L'ÉVÉNEMENT

L'organisation du championnat de France s'étend du 3 au 9 juillet 2017 et comprend :

- Les journées des 3/4/5 juillet réservées à l'installation du matériel ;
- La journée du 6 juillet réservée à l'accueil des tireurs et au contrôle des armes et des équipements ;
- Les journées des 7/8/9 juillet réservées pour la compétition suivant un plan de tir déterminé à l'avance.

Les horaires d'ouverture au public sont fixés de :

- 7h00 à 19h00 les vendredi et samedi ;
- et de 7h00 à 16h00 le dimanche.

L'accès du public est gratuit.

> RESSOURCES EN PERSONNEL & BENEVOLES

Le championnat de France des écoles de tir est une compétition gourmande en personnel. En plus des compétiteurs (1.500 personnes) il faut y ajouter :

- les arbitres (50 personnes) ;
- le personnel de maintenance FFTir (10 personnes) ;
- les cadres FFTir (10 personnes) ;
- les élus FFTir (5 personnes) ;

- 1 médecin fédéral ;
- 1 responsable de gestion du matériel ;
- 20 bénévoles (montage/démontage) ;
- 40 bénévoles par roulement durant les 4 jours de compétition.

> VISIBILITE AUTOUR DE LA PRATIQUE DU TIR SPORTIF

Par sa dimension nationale, l'événement se veut également être un moyen de promouvoir la pratique du tir sportif et ses enfants tireurs (8 à 14 ans). Les visiteurs comme les parents constateront l'application stricte des consignes de sécurité et l'application scrupuleuse des règlements sportifs liés à la pratique de leur sport.

Si les parents sont déjà convaincus, le public néophyte lui pourra se rendre compte avec quelle rigueur, sérieux et concentration ces jeunes s'impliquent.

Contrairement aux idées reçues, le tir sportif n'est pas classé dans la catégorie des « sport à risques ». Les compagnies d'assurance, notamment, constatent que les accidents dans le cadre de sa pratique régulière sont rarissimes, dans les stands, les tireurs sont encadrés par des moniteurs formés de manière rigoureuse au respect des règles de sécurité.

Outre le respect des valeurs traditionnelles du sport que sont l'engagement, l'esprit d'équipe, la fraternité, le contrôle et le dépassement de soi ; la pratique du tir enseigné par la FFTir et ses clubs repose sur un certain nombre de valeurs éthiques propres qu'il est strictement interdit de transgresser sous peine d'exclusion immédiate.

Des ateliers tenus par des cadres FFTir permettront, à tout à chacun, de découvrir les différentes disciplines et pourront peut-être susciter de nouvelles vocations.

L'organisation envisage de solliciter les instances fédérales pour compter sur la participation de tireuses et tireurs de haut niveau, ayant ou non participé aux jeux olympiques de RIO.

> ENJEUX ET VISIBILITÉ POUR LA BRETAGNE, LE MORBIHAN, LORIENT

Le championnat de France écoles de tir se déroulera au début de la saison estivale et drainera en Bretagne un public certain. Les retombées économiques (hôtellerie, restauration, tourisme, souvenirs et autres) sont loin d'être négligeables. L'organisation peut raisonnablement chiffrer des retombées économiques à hauteur de 600.000 et 700.000 € selon les retours d'expérience des éditions passées.

En outre, l'événement sera promu par différents supports de communications (affiches, flyers) qui seront diffusés auprès de l'ensemble des clubs français membres de la FFTir en complément d'une visibilité par le site web officiel hébergé par le Club S.A.T. d'Auray, les pages dédiées à l'événement sur les réseaux sociaux ainsi qu'une diffusion nationale par la FFTir.

L'organisation compte également sur l'appui des médias locaux.

> BUDGET PREVISIONNEL ET CHIFFRES CLÉS

Coût global de cette manifestation : 200.000 €

Participation de la FFTir : 100.000 €

Participation du COL : 60.000 €

Subventions locales, départementales, régionales : 40.000 €

La FFTir participe activement en prenant à sa charge :

- la fourniture et la gestion de la ciblerie ;
- le personnel nécessaire au déroulement des compétitions (arbitres, etc..) ;

- le logement et la restauration des cadres.

Le COL prendra à sa charge le financement de la location du parc et des consommables évalués provisoirement à 100.000 €.

Ce financement pourra être amorti, d'une part, par les recettes générées par les inscriptions des tireurs et, d'autre part, par une aide de la FFTir, des locations des stands des exposants, du sponsoring et des recettes publicitaires, des recettes des buvettes et de la restauration, sans oublier les subventions et les aides qui pourraient être accordées par les municipalités concernées, le Département et la Région.

> DEVELOPPEMENT DURABLE

Insufflés par la FFTir et inspirés de la Stratégie Nationale du Développement Durable du Sport (SNDDS) constituant le cadre de référence et d'orientation pour l'ensemble du mouvement sportif, le COL a conscience des nouveaux paris écologiques, économiques et sociaux autour du développement durable qui sont un véritable enjeu de société.

A ce titre et dans le cadre de cet événement majeur, le COL souhaite contribuer à donner l'envie et les moyens à la communauté du tir sportif de s'investir dans cette démarche notamment par la mise en œuvre :

- de minibus favorisant le transport collectif de l'organisation et des cadres FFTir ;
- de pas de tir éphémères des championnats entièrement réutilisables ;
- de gobelets récupérables ;
- et la promotion du covoiturage.

L'ensemble des membres du COL se joignent à moi pour vous remercier de l'attention et des suites accordées à ce projet pour lequel nous sollicitons votre soutien.

Le président du COL
Monsieur Serge MERESSE

CONTACTS

COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL DE LA S.A.T. D'AURAY
c/o Société Alréenne de Tir
2 rue Colonel Manceau - 56400 AURAY

Email : COL2017@TIR-SAT.FR

* * *

Téléphones :

M. Serge MERESSE : 06.22.32.00.60 (Président du COL)
M. Patrick LE FRAPPER : (Trésorier du COL)
Mlle Anne-Marie GUILLEVIC : (Secrétaire du COL)